



## MOTION AU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 05/01/2023

**Les résultats officiels des élections professionnelles viennent d'être communiqués par le ministère en charge de la Fonction publique.**

**La CGT demeure la première organisation syndicale sur les trois versants avec 20,8 % des suffrages exprimés. C'est un résultat important dans un contexte particulièrement complexe.**

**Un des grands faits marquants de ce scrutin est bien entendu la baisse significative de participation d'environ 6 points. À plus de 56 %, l'abstention atteint un niveau aussi inédit qu'inquiétant pour l'avenir.**

**Il ne faut pas se tromper ou se laisser abuser : les principales responsabilités de ce recul de la participation reposent avant tout sur les employeurs publics.**

**Qui, en effet, a choisi, contre l'avis de la majorité des organisations syndicales, d'étendre de manière massive le vote dématérialisé ? De telles modalités de vote, sur leur principe même, éloignent la consultation des lieux de travail et individualisent le rapport à la démocratie sociale. Elles sont donc en contradiction avec l'essence du syndicalisme et la citoyenneté au plus près des lieux de vie professionnelle.**

**Qui, en effet, a choisi, contre l'avis de toutes les organisations syndicales d'amputer les CAP de leurs principales prérogatives, de supprimer les CHSCT et d'imposer ses choix sans véritable négociation ?**

**Qui, en effet, a passé des marchés avec des prestataires privés, dans une grande opacité le plus souvent, qui ont abouti concrètement à des difficultés invraisemblables pour exercer son droit de vote ?**

**La convocation de ce premier comité social d'administration local illustre ce délitement du dialogue social dans l'ensemble de la fonction publique, et particulièrement au ministère des finances et à la DGFiP.**

**Vous nous proposez de le réunir alors que le règlement intérieur type des CSA fonction publique ne sera présenté et soumis à concertation en Conseil supérieur de la Fonction Publique que le 30 janvier 2023.**

**Malgré les affirmations de la DGAFP, la CGT conteste toute légitimité à la réunion d'aujourd'hui et aux décisions qui pourraient y être prises. La fonction publique nous a**

habitué à changer les règles en cours de partie, mais c'est bien la première fois qu'elle se déroule en dehors de tout cadre légal !

Mais il faut formaliser au plus vite la curée sur les emplois publics au ministère et à la DGFIP. Depuis trop longtemps, les gouvernements successifs considèrent la DGFIP comme **un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !**

Alors, quand le ministre et la DG se félicitent d'uniquement **850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP**, s'agit-il d'une touche d'humour tout à fait déplacée ou d'une vraie provocation ?

Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... **le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte. Et en plus, ils se permettent une ultime provocation en lui assignant la gestion des « chèques carburant », comme si ses salariés se tournaient les pouces en attendant du travail !**

Un des chemins emprunté par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence. Avec entre autre un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisées, c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales ! Quant à la démétropolisation, elle a entraîné la relocalisation de 618 emplois sans mission de service direct à la population locale.

Le bilan est très lourd pour notre direction, puisque au total sept emplois (6 C + 1 B) manqueront alors que nos services sont déjà à l'os. La CGT, comme chaque année, n'est pas dupe des arguments agités par la DG, et que vous relayez complaisamment, pour justifier la paupérisation de notre administration. Faux semblants, langue de bois et enfumage en sont les maîtres mots.

Vous avez donc choisi de sabrer sauvagement dans les SIP, grâce, ou plutôt à cause des soi-disant gains de productivité issus de la fin de la taxe d'habitation et de la redevance. On sent bien également approcher la « phase 2 » du NRP avec, déjà, le retour des suppressions d'emplois dans le domaine du SPL.

Enfin, vous continuez à vous acharner sur le PCE, dont l'antenne d'Avignon perdra plus du tiers de ses forces vives. La punition tombe rapidement quand les collègues se mobilisent pour préserver leurs missions contre vos projets de restructurations !

Pour conclure, la CGT vous rappelle que, derrière les lignes des tableaux excel/calc, il y a des être humains. L'incertitude permanente sur la pérennité de nos structures et de nos emplois se fait plus anxiogène chaque année et pousse certains de nos collègues à quitter notre administration. Régulièrement, des agents sont expulsés de services dans lesquels ils se sont investis et ont laissé une part d'elles-mêmes ou d'eux-mêmes.

Ce qu'il y a de bien avec l'intelligence artificielle, c'est qu'elle est imperméable à l'émotion. Sachez que la souffrance des collègues victimes du rouleau compresseur des restructurations n'a elle, rien d'artificielle !